

# L'arc mosellan se tend aux frontières

[voisins-nachbarn.eu/fr/cooperer/arc-mosellan-tend-frontieres.html](https://voisins-nachbarn.eu/fr/cooperer/arc-mosellan-tend-frontieres.html)



La salle des fêtes de Bouzonville n'avait sans doute jamais accueilli autant d'élus qu'en ce 14 décembre, lors de la double signature d'un manifeste de seize établissement public de coopération intercommunale (EPCI) frontaliers de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, puis de neuf Pactes territoriaux de relance et de transition écologique (PTRTE) ratifiés par Laurent Touvet, préfet de Moselle.



© Conseil régional du Grand Est

« *Ce qui se passe ici est unique en France. Nous assistons à une contractualisation originale et singulière qui donne à 16 EPCI plus de signification auprès de leurs concitoyens et aux frontières* », salue Jean Rottner, président du conseil régional du Grand Est.

## **Manifeste frontalier**

---

Réunies par le fait frontalier - toutes comptent au moins 30 % de travailleurs transfrontaliers parmi leur population active -, les 16 collectivités auraient souhaité s'engager collectivement dans un PTRTE commun. La Préfecture ayant refusé cette procédure, elles ont co-signé un manifeste commun avant de contractualiser séparément avec l'Etat et la Région. Leur texte rappelle qu'elles totalisent 800.000 habitants dont 120.000 actifs se rendent chaque jour au Luxembourg, mais aussi en Belgique ou en Allemagne. Elles identifient des grands axes – les mobilités, l'attractivité, la transition énergétique, la santé et le numérique – qui requièrent une approche spécifiquement transfrontalière.



©-philippe gisselbrecht - ville-de-metz

*« Hier, le territoire était partagé entre deux pays, il l'est aujourd'hui entre deux départements. Le Luxembourg y a créé autant d'emplois que la sidérurgie en a détruit, mais en matière de mobilité, la donne a changé. Le bassin d'emploi est désormais transfrontalier, mais il n'est pas abordé de manière transfrontalière », souligne François Grosdidier, maire de Metz et président de l'Eurométropole de Metz.*

## **Echanges entre élus**

---

Les enjeux d'une meilleure coopération sont particulièrement perceptibles à la frontière du Grand-Duché, que traversent chaque jour 100.000 Lorrains. Les conférences intergouvernementales France-Luxembourg ne permettent pas d'y répondre entièrement.



© DR

*« Depuis la première conférence intergouvernementale voici 10 ans, le monde a changé. Tous les sujets sont devenus transfrontaliers et ne peuvent être discutés qu'entre fonctionnaires et diplomates. La priorité est d'instaurer des échanges entre élus dans les deux sens »,* soutient Michel Liebgott, président de la communauté d'agglomération du Val de Fensch et du Pôle métropolitain frontalier.

## **Comité consultatif**

---

Cette revendication a partiellement été entendue, puisque Clément Beaune, secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, installera ce vendredi 17 décembre en visioconférence un comité consultatif du co-développement franco-luxembourgeois associant des élus du territoire.



© CD 54

*« Ce qui préoccupe nos habitants, ce sont des avancées concrètes, des projets opérationnels, en matière d'accès aux soins et au logement. Un fonds de codéveloppement permettrait une coopération plus harmonieuse. Pour y parvenir, il faudra coordonner nos propres structures en amont. Ce ne sera pas une mince affaire, mais nous devons y parvenir »*, prévient Chaynesse Khirouni, présidente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

Après la conférence intergouvernementale d'octobre dernier, largement consacrée à la mobilité, les prochains échanges pourraient porter sur la formation. Un habitant de Lorraine Nord sur dix partant travailler au Luxembourg, des formations croisées ou communes pourraient réduire l'inadéquation entre deux systèmes alimentant un même bassin d'emploi.